

**INSCRIPTION AUX ECOLES MATERNELLE ET
ELEMENTAIRE DE FRONTENEX
POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017/2018**

Venir en mairie du 10 avril au 12 mai 2017 pour obtenir la délivrance du certificat d'inscription, ce document indispensable sera ensuite transmis par la Mairie aux écoles afin que l'inscription soit définitive.

Pour l'inscription en mairie, se munir des pièces suivantes :

- Livret de famille,
- Justificatif de domicile récent.

Permanences impératives des écoles

ECOLE MATERNELLE DE FRONTENEX

En raison des travaux les inscriptions auront lieu à l'école élémentaire.

Le lundi 15 mai et le jeudi 18 mai 2017 de 15h45 à 18h00.

Attention : Prise de rendez-vous obligatoire en mairie (Prévoir 15 minutes par famille)

ECOLE ELEMENTAIRE DE FRONTENEX

Le jeudi 18 mai 2017 de 8h à 11h30 et de 13h à 15h.

Attention : l'inscription à l'école élémentaire est obligatoire pour l'entrée en CP !!!

Documents à fournir aux écoles :

- Livret de famille,
- Carnet de santé avec vaccinations à jour (DTP),
- Certificat de radiation de l'école précédente (dans le cas d'une scolarisation dans une autre commune).

